

Compte-rendu – Journée Inter GIEE autour des interactions culture élevage

Atelier matin : Être autonome, quels intérêts ?

Animateurs :

- Marie Boitelet : Chargée de mission à la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie
- Jean-Philippe Choisis : ingénieur de recherche à l'INRA

Groupe 1 : profils plutôt exploitants

Participants :

- Julie RYSCHAWY : Enseignante-chercheuse à l'INRA et à l'ENSAT
- Bernard JOLIS : Chef d'exploitation agricole du lycée agricole de Figeac
- Jean-Philippe EYRIGNOUX : Exploitant agricole sur une exploitation en polyculture-élevage (brebis, grandes cultures)
- François BOSCH : Exploitant agricole sur une exploitation laitière
- Ouvrière agricole sur une exploitation en élevage ovin viande et apiculture
- Laure CALMETTES : Technicienne ovins viande de la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne
- Sylvie BELAAKALIA : chargée de mission productions animales à la Région Occitanie

L'autonomie se réfléchit à **différentes échelles** :

- On peut être **autonome au niveau de l'exploitation agricole**, pas forcément au niveau du territoire.
- L'autonomie peut également se réfléchir au niveau de **partenariats entre agriculteurs sur un territoire** : certains participants opposent les notions d'autonomie et d'autarcie. En effet, l'autonomie ne veut pas forcément dire être autonome seul dans son coin, mais elle peut induire une dynamique territoriale de complémentarité des exploitations. C'est la notion d'« **autonomie à plusieurs** ».

Les **avantages** de l'autonomie :

- La **stabilité des prix** : les exploitations sont moins soumises aux spéculations car il y a une plus forte maîtrise des achats d'intrants.
- L'**autonomie décisionnelle** : les exploitants se sentent plus libres quand ils sont plus autonomes, car ils ont un pouvoir de décision plus fort et une vue globale sur leur ferme.
- La possibilité de **produire par rapport aux spécificités** des territoires et des terroirs, dans une recherche de complémentarité entre les ateliers de la ferme.
- La **recherche et le maintien des résultats économiques** de l'exploitation.

Les participants ont également mis en avant le fait **de se sortir d'un système qui les rattrape forcément** : en étant autonome, ils s'extrait des intrants et donc des structures / organismes / marchés dont ils pourraient être dépendants. Toutefois, en s'extrayant de ce système, certaines structures vont chercher à **comprendre l'innovation qui a permis l'autonomie d'une exploitation**

pour créer un produit ou un service dont il pourrait dépendre par la suite. Cette réflexion est issue du constat que les agriculteurs innovants, sont « rattrapés » par des « grosses structures » qui souhaitent leur vendre un produit ou un service qui se serait inspiré de leur propre innovation : certains vont se sentir « dépossédés » de leur innovation. Le terme de « liberté restreinte » a été évoqué.

Groupe 2 : profils plutôt conseillers

Participants :

- Bénédicte CANREDON : animatrice à GPLV
- Carole GOUGET : Chargée de mission GIEE à la DRAAF Occitanie
- Pascal DEVARS : conseiller territorial à la Chambre d'agriculture de la Creuse
- Alexis GANGNERON : Conseiller élevage à la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne
- Christophe CAPY : Conseiller à la Chambre d'agriculture de Corrèze

Les **avantages** de l'autonomie :

- L'autonomie permet une **stabilité temporelle**, d'avoir « les **pieds dans le sol** ». Cette stabilité limite la prise de risques.
- L'autonomie permet une **meilleure maîtrise** technique et économique de l'exploitation agricole.
- L'autonomie est appliquée au **niveau décisionnel** : les décisions, donc les choix qui sont pris par l'agriculteur, lui sont propres et il est indépendant dans cette prise de décision.
- L'autonomie implique également une **diversification des cultures** pour « ne pas mettre tous les œufs dans le même panier ». Cela apporte une diversité pour les revenus mais c'est également plus durable et résilient : en ayant des cultures récoltées à différents moments de l'année, on s'affranchit davantage des aléas climatiques.

Les **visions** de l'autonomie :

- **L'autonomie ne doit pas être confondue avec autarcie** : l'autonomie ne veut pas forcément dire être seul dans son coin sans échanges et partenariats avec d'autres structures sur le territoire. Certains caractérisent même l'autonomie par le collectif et les partenariats existants (exemple : CUMA, GIEE, ...). Le collectif peut aussi apporter en termes d'échanges de pratiques, de ressourcement et de formation.
- L'autonomie est un **concept subjectif**.
- L'autonomie a de **multiples facettes** : alimentaire, décisionnelle, économique, mais elle implique forcément une **approche globale** de l'exploitation, ou du territoire. Elle représente un **fil rouge** sur l'exploitation pour faire le lien entre les différents compartiments.
- L'autonomie est un **levier** mais pas forcément une solution en soi.

Groupe 3 : groupe mixte

Participants :

- Alexandre LEON : Animateur de l'association foie gras du Périgord
- Fernanda MOOJEN : doctorante sur la thématique des interactions cultures-élevage à l'INRA
- Marc MORAINÉ : ingénieur de recherche en agronomie à l'UMR AGIR de l'INRA
- Producteur de lait à Figeac
- Jean-Christophe LABARTHE : Conseiller territorial et référent bovins viande de la Chambre d'agriculture du Lot

- Agriculteur sur une exploitation de bovins viande
- Charlotte BROUSSE : conseillère technique productions animales et végétales à Fermes de Figeac
- Céline RUBEAUX : chef du service élevage de la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne
- Myriam GRILLOT : Chargée de recherche à l'INRA

L'autonomie est un **concept** :

- Souhait d'aller vers l'autonomie pour « **diminuer mon bilan carbone** »,
- Souhait d'un **système cohérent** : moins d'intrants et de sorties, plus de fonctionnement en interne. Il faut réfléchir sur « ce que j'ai, ce que je peux faire et ce que font les autres ».

L'autonomie implique la notion d'**économie circulaire** :

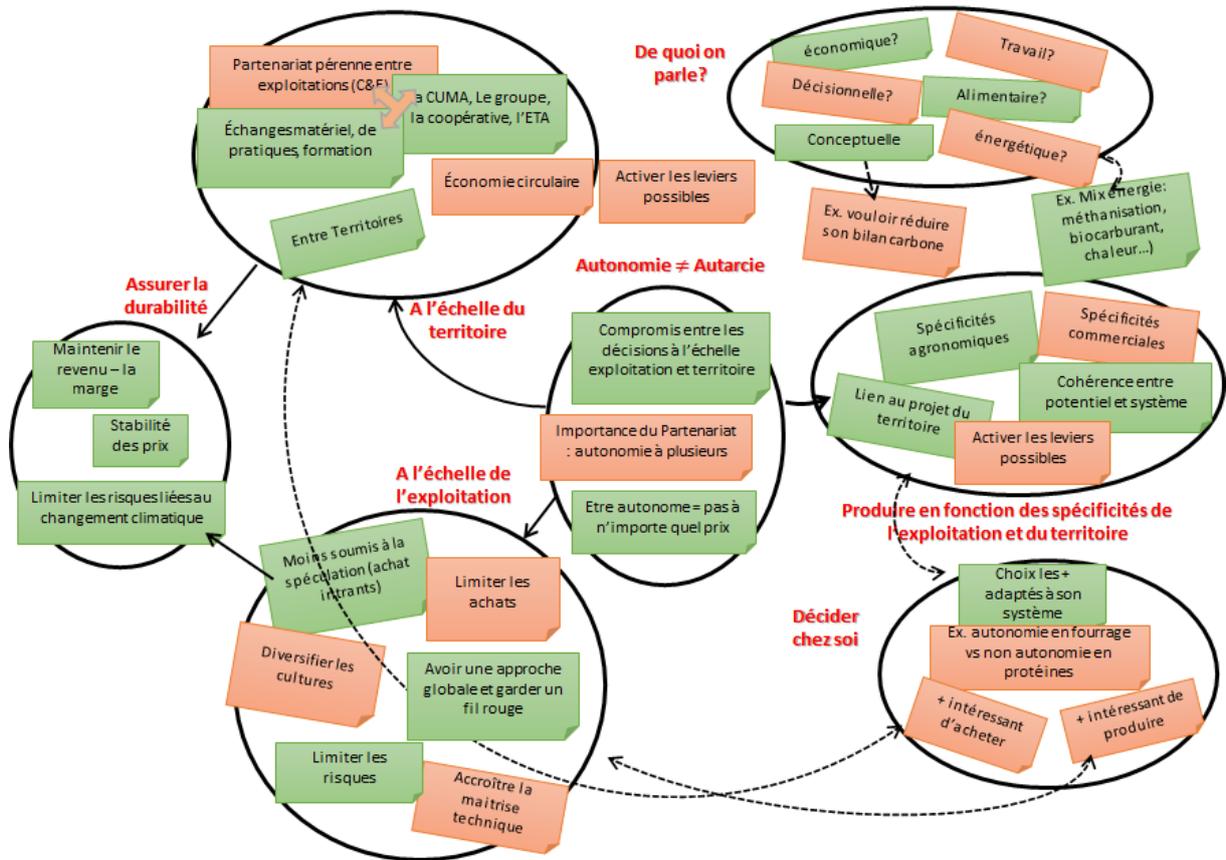
- A **l'échelle du territoire**, elle permet de faire des **échanges** au niveau local,
- Au **sein de l'exploitation**, elle permet de favoriser la **complémentarité** des ateliers et les échanges entre eux.

On peut également parler d'**autonomie énergétique** en lien avec les dépenses liées au carburant et à l'azote minéral. Or, les marges de manœuvre, surtout sur le carburant, sont assez faibles. Toutefois, des projets existent sur la méthanisation (exemple : en Dordogne, plusieurs projets de méthanisation sont en cours et impliquent plusieurs agriculteurs et plusieurs bâtiments). L'autonomie énergétique est possible grâce à l'évolution des pratiques, en diminuant le labour et en augmentant le pâturage, par exemple.

« L'autonomie, c'est économiser partout où on peut donc moins consommer, mais surtout mieux consommer et plus efficacement »

Les propositions des 3 groupes de travail, organisées en séance sous forme de métaplans, sont rassemblées dans le schéma suivant.

Atelier Autonomie



Atelier après-midi : Bénéfices et coûts des interactions cultures élevages dans le territoire

L'après-midi, les ateliers étaient introduits par une présentation. Pour cet atelier, **Julie RYSCHAWY**, présentait les coûts et bénéfices de l'intégration culture-élevage à l'échelle du territoire par l'exemple du jeu sérieux Dynamix. Ci-dessous, sont résumés les échanges qui ont suivi la présentation.

Groupe 1

Bénéfices :

- La **préséance des productions animales sur le territoire** : cela implique ...
 - la **disponibilité d'intrants** peu chers issus de l'élevage à destination des cultures,
 - le **maintien des surfaces en herbe** qui diminue l'érosion des sols, garantit la biodiversité et permet d'avoir des puits de carbone,
 - l'**entretien de certains paysages** à moindre coût : ouvertures des paysages et utilité pour les stations de loisirs (randonnées, ski, ...).
- Les leviers possibles dans la **conduite des cultures** grâce à la disponibilité de matière organique sur le territoire et l'amélioration des sols,

- Le **rapprochement des productions animales et végétales** notamment par la mise en place de couverts végétaux pour allonger les rotations et diminuer la pression des adventices. Certains couverts sont uniquement valorisables par l'élevage.
- Les **marques de qualité** : sujet en débat lors des échanges, mais certains ont mis en avant les labels qui pourraient reposer sur les bonnes pratiques liées aux interactions cultures-élevages dans la perspective d'une valorisation commerciale auprès du consommateur. Toutefois, d'autres ont contrebalancé cet argument en expliquant qu'il ne faut pas perdre le consommateur dans les signes de qualité qui se multiplient et rendent peu visibles les efforts faits par les agriculteurs.

Groupe 2 :

Bénéfices :

- La **sécurisation des Grandes cultures** par la vente aux éleveurs et le contrôle sur les prix de vente des céréales.
- La **stabilité des relations** lorsqu'il existe une structure collective avec un cahier des charges bien défini. Dans ces cas, le contrat est primordial pour fixer le bon prix de vente et donner un cadre aux échanges commerciaux.
- **Exemple d'un projet collectif de séchoir** : les bénéfices ont été largement ressentis sur la qualité et la quantité du fourrage.

Coûts :

- Les **investissements** qu'impliquent ces interactions : création de structures, rédaction d'un cahier des charges, suivi du cahier des charges, ... Toutefois, pour les participants, cet investissement est forcément retranscrit en bénéfice une fois que les choses sont mises en place.
- Sur la **création d'un projet : le coût en termes de temps de travail** et de temps à allouer au projet est non négligeable. Il peut être perdu si le projet n'aboutit pas. Même si des aides accompagnent parfois ces projets, il faut le prendre en compte.
- La **concurrence pour la valorisation des productions végétales** entre l'alimentation animale et la méthanisation. Cela peut être vu comme une menace ou comme une opportunité. En effet, la valorisation énergétique rapportera sans doute plus d'argent que la valorisation animale : les prix pourront donc être tirés vers le haut. Il faut porter attention à ne pas tomber dans une concurrence productions animales / productions végétales ou dans une concurrence entre territoires.
- **Exemple d'un projet collectif de séchoir** : il y a eu un gros coût d'investissement.

« Au final, les bénéfices des projets d'interactions cultures-élevage surmontent toujours les coûts engagés. »

Atelier coûts et bénéfices

